

Lorraine

Coronavirus : le bilan très positif d'un praticien ...

06 avril 2020 à 07:01 |

> Santé > Coronavirus

Lorraine | Coronavirus

Un médecin mosellan constate l'efficacité d'un protocole à base d'azithromycine

Deux médecins mosellans et l'une de leurs consœurs belges semblent avoir mis au point une combinaison médicamenteuse efficace contre le coronavirus. Tablant sur l'azithromycine sans recourir à l'hydroxychloroquine prônée par l'infectiologue Didier Raoult, ils ont constaté une chute nette des hospitalisations de leurs patients.

 Par **Thierry FEDRIGO** - 11 avr. 2020 à 06:30 | mis à jour à 10:27 - Temps de lecture : 3 min

| | Vu 25591 fois

Votre adresse e-mail



Jean-Jacques Erbstein, médecin à Créhange, a mis au point un protocole médicamenteux pour combattre le coronavirus. Photo RL /Thierry SAN

Il avance à pas de loup sachant le sujet épineux, mais il ne s'en montre pas moins enthousiaste. Médecin généraliste Jean-Jacques Erbstein a testé sur ses patients atteints par le coronavirus, un protocole médicamenteux excluant la chloroquine, mais mettant en avant l'azithromycine qui entre, elle aussi, dans la combinaison thérapeutique préconisée par le professeur marseillais Didier Raoult.

Et ses observations sont étonnantes. « Depuis quinze jours que j'expérimente cette formule, je n'ai plus ni décès, ni hospitalisation », affirme le praticien.

A lire aussi

- Coronavirus : le bilan très positif d'un praticien lorrain qui prescrit la chloroquine

Prudents

Ailleurs sur le Web

Cor

Perte de poids : les 10 erreurs sabotent tout vos efforts

Santé Nature Innovation

Obtenir ce trésor est impossible nous le contraire!

Hero Wars

Saint-cloud: Les concessionnaires des voitures de 2020 non vendues

Offres crossovers et monospaces | Liens de recherche

Comment acheter des SUV chez les concessionnaires!

Voitures SUV | Liens de recherche

macrolides, il stimule une réaction antivirale alors que ce n'est pas un antiviral, et il a une action anti-inflammatoire. Je l'ai prescrit au long cours aux gens qui ont des bronchites chroniques parce qu'il évite les surinfections et des hospitalisations répétées. »

À l'azithromycine, Jean-Jacques Erbstein a allié le Singulair, une molécule utilisée dans le traitement de l'asthme pour son action anti-inflammatoire. « Ensuite, on a pensé à incorporer du zinc dans le protocole pour renforcer l'action de l'azithromycine », poursuit le médecin.

Puis, en dernier lieu, afin de juguler les complications de type phlébite et embolie pulmonaire, il a été ajouté au protocole une injection quotidienne d'un anticoagulant, l'héparine, à « dose préventive ».

Méthode empirique

« Depuis qu'on applique ce protocole, c'est simple, on n'a plus d'hospitalisation. J'ai un retour positif sur une trentaine de patients. Le docteur Gastaldi, sur une bonne centaine. Et le docteur Olivia Van Steen Berghe, sur une trentaine également », déclare Jacques Erbstein, tout précisant bien que ses conclusions ne reposent pas sur une étude scientifique consolidée : « C'est pas de comparaison. Notre méthode est très empirique. Mais, le résultat est là. »

Le traitement est administré au début de la maladie, lorsque l'infection est diagnostiquée.

« Coïncidence, fruits du hasard, je ne sais pas... En tout cas, ça a l'air de bien se passer », termine le thérapeute qui a arrêté la médication et est convaincu qu'il y a là matière à pousser la réflexion sur l'emploi de cet antibiotique contre le Covid-19. « C'est tout le monde se focaliser sur l'hydroxychloroquine, sans vraiment s'intéresser à l'azithromycine », prédominante dans le discours du professeur Raoult.



Ce que dit le décret du 26 mars

La prescription de chloroquine couplée à un antibiotique de type lopinavir/ritonavir est encadrée par un décret paru au Journal officiel du 26 mars. En dehors des essais cliniques, ce traitement ne peut être utilisé que sous la responsabilité d'un médecin dans les établissements de santé relevant du ministre de la Santé. Ce n'est pas le cas de l'hôpital dans lequel travaille le praticien lorrain qui témoigne dans ces colonnes. Hors hôpitaux, le traitement ne peut être dispensé par les pharmacies d'officine que dans le cadre d'une prescription initiale exclusivement de spécialistes en rhumatologie, médecine interne, dermatologie, néphrologie, neurologie ou pédiatrie ou dans le cas d'un renouvellement de prescription émanant de tout médecin.